

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 61 (1916)
Heft: 11

Artikel: À propos de discipline
Autor: Friederich
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-339822>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

A propos de discipline.

Les réflexions parues sous ce titre dans le numéro d'octobre de la *Revue militaire suisse* appellent quelques remarques qu'on nous excusera de mettre sous les yeux de lecteurs dont le siège est probablement déjà fait... pour ou contre le « drill ». Car c'est, en somme, du drill que parle le lieutenant E. v. E., beaucoup plus que de la discipline, et il en dit du mal, beaucoup plus qu'il n'en mérite.

La discipline, telle que nous l'entendons en Suisse, n'est pas « un ensemble de règlements et de lois », mais bien la qualité que devrait avoir chaque soldat de consacrer toutes ses forces physiques et morales à obtenir la victoire et à la préparer, et d'obéir à ceux qui ont la responsabilité de cette préparation. Cette obéissance et cette soumission du corps et de l'esprit à la volonté ne sont pas naturelles chez l'homme. Elles s'acquierennt assez facilement chez l'individu cultivé et doué de sentiments élevés, et très difficilement chez l'égoïste, chez l'homme à instincts vils, chez la brute. Dans la meilleure armée du monde il y a des gens de cette seconde espèce. Une troupe ne valant que ce que vaut la moyenne de ses hommes (ou à peu près), on ne saurait se contenter d'exalter les qualités des meilleurs en négligeant le reste. Il faut donc, par des moyens nécessairement uniformes pour une troupe donnée, inculquer à tous le sentiment de l'obéissance stricte, et les habituer à mettre en œuvre leur énergie : soumettre leur corps à leur volonté.

Ces moyens sont divers et de valeur diverse. Le drill est celui qui s'est révélé le plus efficace, surtout pour une armée à temps de service très court, comme la nôtre, où un certain minimum de discipline doit être obtenu en très peu de temps. Les armées permanentes qui depuis la guerre instruisent aussi leurs recrues en quelques mois, se trouvent dans la même situation que nous, et il est piquant de constater qu'en France les dernières classes de recrues ont été « drillées » d'une façon qu'on croyait le monopole exclusif de l'armée allemande.

En deux ou trois ans de service on peut arriver à développer la volonté de l'homme par des exercices pratiques : marches, manœuvres pénibles, service intérieur minutieux, etc. En quelques semaines, c'est impossible, il faut un moyen plus énergique et plus rapide : le drill.

Le lieutenant E. v. E. trouve qu'à la guerre on ne saurait appliquer les exercices de drill : « A quoi me servirait d'avoir aux tranchées des compagnies admirablement entraînées à exécuter un pas de parade mécanique ? Où les ferais-je évoluer ? » Il est facile de répondre que la gymnastique, que personne ne trouve superflu, je pense, ne s'applique pas non plus pratiquement à la guerre, dans les tranchées on ne fera pas de grandes flexions, ni des rotations des bras, et pourtant il est certain que l'homme entraîné à la gymnastique se battra mieux qu'un autre.

Le drill n'est qu'une gymnastique du corps et de l'esprit. Il exerce le corps à certains mouvements, inutilisables tels quels à la guerre, mais aussi utiles que n'importe quel mouvement de gymnastique, et il exerce l'esprit à réagir instantanément à un ordre et à commander instantanément à tous les muscles du corps. Les sociétés de gymnastique que donne en exemple l'article auquel je me permets de répondre, obtiennent facilement, en effet, la précision et la simultanéité des mouvements. Mais cela ne suffirait pour le soldat que si le drill n'était qu'une forme extérieure, facile à rendre impeccable avec un peu d'entraînement. Le gymnaste ne recherche que la correction de la forme, le soldat lui préfère la perfection de l'acte de volonté, le déploiement voulu de toute sa force. Il s'agit justement de déployer toute son énergie, non pas sous le coup d'une nécessité extérieure, mais par le simple effet de la volonté et du sentiment du devoir, ce qui est beaucoup plus difficile et infiniment plus utile.

Le drill n'est pas un but, mais un moyen, dit la dernière circulaire du général. Et on ne saurait mieux justifier son emploi qu'en reproduisant un paragraphe de cette circulaire :

« La valeur éducative du drill réside dans la tension maximale qu'il exige de toutes les énergies tant physiques que morales. Le drill fait à ce point appel à l'attention de l'individu

— aussi bien à celle du chef qui commande qu'à celle de l'homme dans le rang — que celui-ci se donne corps et âme à son travail. L'homme pénétré de sa valeur propre comme soldat concentre toute sa volonté et toute sa force sur la personne de son chef. Ce dernier est attentif lui-même à tout ce qui vibre chez ses hommes. Il sait les river à lui grâce à l'autorité qui se dégage de sa personne et obtient ainsi d'eux, comme en se jouant, le maximum de ce qu'ils peuvent donner. Des exercices de drill qui ne correspondraient pas à ces exigences sont non seulement sans valeur, mais hautement préjudiciables, car ils perdent le caractère d'un travail sérieux et viril, et prennent celui d'une occupation superficielle et futile. »

Les adversaires du drill confondent généralement d'une part le drill-moyen et le drill-but, d'autre part le drill et la brutalité du chef. Le lieutenant E. v. E. lui-même parle du « pauvre troupeau qui a trop marché, tourné, tendu la jambe, décomposé les mouvements et couru en cercle au coup de sifflet et sous les bourrades des sous-officiers... sous la menace des punitions et des sévices ». Il parle encore plus loin de cris et d'insultes, de coups de sabre et de menace du revolver des chefs. Tout cela n'a rien à voir avec le drill. Cette méthode d'éducation (c'est à dessein que nous ne disons pas méthode d'instruction), est parfaitement compatible avec le respect de l'homme dans le soldat, c'est même à la plus noble qualité de l'homme qu'elle s'adresse : la volonté, l'empire sur soi, ce qu'on appelle en allemand « *Selbstbeherrschung* ».

Bien loin d'opposer le drill à l'éducation morale, il faut admettre que ces deux choses doivent se compléter pour former le vrai soldat. Les hommes, « qui acceptent un ordre auquel ils savent qu'ils doivent se plier scrupuleusement parce que leur conscience leur prescrit de le faire, parce que leur volonté de coopérer dans toute la mesure de leur force, de leur énergie à l'œuvre commune les oblige à s'y vouer corps et âme ! parce qu'ils aiment leur pays, leur armée, leurs chefs », ces hommes-là, s'ils ont de plus pratiqué le drill, seront cuirassés contre les défaillances possibles. L'esprit est prompt, la chair est faible : si l'éducation morale suffit à former l'esprit, il faut encore le drill pour dompter la chair. Le drill est au soldat ce que le jeûne

et le cilice sont à l'ascète. Le drill est un antidote préventif de la peur, or qui prétendra que le meilleur soldat n'a jamais eu peur, ou n'aura jamais peur ?

La peur est humaine, elle n'est pas déshonorante à la condition qu'on sache la dominer, le soldat brave n'est pas celui qui n'a pas peur, mais celui qui ne le laisse pas voir. Pour dissimuler sa peur le chef a le sentiment du devoir et de son prestige, l'orgueil du galon et le sentiment de sa responsabilité ; le simple soldat a besoin de quelque chose de plus, il lui faut la soumission automatique à l'ordre du chef, il faut qu'un commandement fasse réagir son corps même si son esprit est absent, en proie au découragement ou à la panique. Le drill lui donne cette capacité de disposer à tout moment de son énergie latente.

Au point de vue militaire, comme au point de vue philosophique, cette manière d'obtenir rapidement une discipline parfaite ne présente aucun inconvénient. Comme toute méthode, elle a été mal appliquée par quelques-uns, cela va sans dire, et l'on peut admettre que les fautes d'application ont fortement contribué à discréditer le drill. Sans aller jusqu'à dire comme le lieutenant E. v. E., « qu'on n'exige habituellement pas des instructeurs une perspicacité psychologique bien développée », et « qu'ils ne se soucient guère, en général, de psychologie ni de pédologie », reconnaissons qu'on a trop souvent recherché la perfection extérieure des exercices de drill, sans exiger la tension de l'esprit et des muscles qui en fait la seule valeur.

Toutefois, dans notre pays, sauf quelques exceptions qui confirment la règle, les instructeurs s'efforcent de n'employer que des méthodes d'instruction et d'éducation qu'ils puissent justifier psychologiquement. Le terme d'instructeur s'applique ici non seulement aux officiers de carrière, mais à tous ceux qui instruisent nos troupes, du général au plus humble sous-officier.

Capitaine FRIEDERICH.